



GUIDE PRATIQUE EN COMMERCE INTERNATIONAL

H. Kennedy

Ressources stratégiques
en commerce international

depuis 1847

RÉUSSIR VOS AFFAIRES À L'INTERNATIONAL,

5 CONSEILS UTILES



Gardez l'œil sur votre facture commerciale

L'ADRC (Agence des douanes et du revenu du Canada) exige une facture commerciale, aussi appelée facture de vente, en bonne et due forme. Il est étonnant, encore de nos jours, de constater le manque de rigueur de certaines entreprises à ce sujet – même dans le cas de transactions avec des compagnies nord-américaines. Pour s'assurer de la rapidité du dédouanement, la facture doit présenter un certain nombre d'informations telles que : le vendeur, l'expéditeur, la date d'expédition vers le Canada, le pays d'origine des marchandises, la devise utilisée, les termes et les conditions de vente, etc. Bref, avec un document le plus complet possible, vous éviterez des complications.



Contrôlez vos marchandises importées

Différents biens sont touchés par la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation*. C'est le cas, notamment, des produits agricoles et de l'acier, de même que des textiles et des vêtements, pour lesquels le gouvernement alloue des quotas aux pays exportateurs. Votre courtier en douanes peut vérifier auprès des ministères concernés la possibilité d'importer les marchandises en question et les documents requis. Dans le cas où les biens importés dépasseraient les quotas alloués, ces marchandises devront être retournées à votre fournisseur et ne pourront entrer au pays.



Vérifiez l'étiquetage en tout temps

En tant qu'importateur, vous avez la responsabilité de veiller à ce que les marchandises que vous importez soient étiquetées ou marquées selon les normes établies par le gouvernement. Par exemple, une étiquette mentionnant entre autres la provenance et la composition textile d'un vêtement doit être cousue sur ce dernier. Un manquement à cette règle peut entraîner la saisie de la marchandise et des amendes considérables. Les exigences diffèrent d'un produit à l'autre. C'est pourquoi des vérifications s'imposent pour éviter des erreurs fâcheuses.



Ayez toujours en mains les originaux

Le transport maritime constitue le moyen de transport privilégié dans le commerce international. Le connaissement (Bill of lading) est une forme de protection pour l'exportateur. Il lui permet d'autoriser la livraison des marchandises à l'importateur lorsque ce dernier a acquitté tous les frais auprès du fournisseur. Le document est émis par le transporteur maritime et remis au fournisseur. Pour que l'importateur puisse prendre possession des marchandises, il doit présenter sur réception de la cargaison le connaissement original au transporteur maritime. Voilà un document qui pourrait vous éviter bien des retards.



Économisez des droits et taxes

Les accords de libre-échange incluent différents privilèges pour les pays signataires. L'ALÉNA (*Accord de libre-échange nord-américain*), par exemple, prévoit une exemption de droits pour les Canadiens qui importent des marchandises en provenance des États-Unis et du Mexique. Pour que les deux parties puissent bénéficier des avantages liés aux accords de libre-échange, vous devez vous procurer le certificat qui prouve l'origine des marchandises. Renseignez-vous auprès de votre courtier pour tous les détails.

RÉUSSIR VOS AFFAIRES À L'INTERNATIONAL, LES AVANTAGES À RECHERCHER

Simplifier les opérations : un seul guichet, un seul interlocuteur

Grâce à l'étendue de nos services, nous pouvons faciliter votre gestion et prendre en charge presque tous les aspects logistiques de vos transactions internationales. De plus, une seule personne est attitrée à votre dossier et en assure la coordination complète. Une communication directe, c'est plus simple et plus efficace.

Obtenir tous les services, à des tarifs compétitifs

Ce n'est pas tout d'offrir tous les services, encore faut-il être concurrentiel. Pour que vous puissiez vous-mêmes demeurer compétitifs, tout passe par une gestion efficace de vos frais de logistique. Et c'est ce que nous vous proposons grâce à notre système de tarification qui vous garantit des taux concurrentiels et un rapport qualité/prix inégalé dans notre industrie.

Faire des affaires 24 heures/7 jours, sans tracas

En commerce international, chaque minute compte. Vos transactions suivent leur cours, peu importe l'heure du jour ou de la nuit. C'est pourquoi il y a toujours un membre de notre équipe disponible pour faire le suivi de vos transactions et pour intervenir rapidement en cas d'urgence, peu importe la situation.

Bénéficier d'un vaste réseau, partout dans le monde

Il est essentiel de pouvoir compter sur des partenaires chevronnés — c'est d'ailleurs le fondement de notre propre réussite! Partout dans le monde, notre réseau d'agents et de collaborateurs assure une présence et effectue un suivi de qualité, à toutes les étapes de la transaction.

Consulter sans frais, pour toutes vos questions

Lorsqu'on a besoin d'un conseil ou d'une information rapide, on aime pouvoir compter sur des ressources fiables. Tout de suite. Que vous soyez client ou non de H. Kennedy, notre service téléphonique sans frais vous permet d'obtenir des renseignements précieux, quand vous en avez besoin. Composez le 1.866.3-KENNEDY.

Compter sur une longue expertise, pour vos affaires

Nous connaissons les pratiques et les enjeux du commerce international. Nous avons développé des réseaux de collaborateurs aux quatre coins du monde et nous avons toujours su trouver les meilleures solutions pour nos clients. Ces atouts, ils en bénéficient à chaque transaction. Et ce, depuis 1847.



01 *Transport*

Le mot-clé du commerce international, c'est de pouvoir *transporter* des marchandises de manière adéquate et sécuritaire ici et ailleurs. Il existe des dizaines de solutions mais une seule vous convient parfaitement. Et nous la trouverons !

Comment nous pouvons vous aider :

- › nous trouvons les meilleures solutions de transport
- › nous organisons les itinéraires de transport des marchandises
- › nous travaillons en partenariat avec des réseaux de transporteurs locaux, nationaux et internationaux

Nos services :

- › fret aérien
- › transport maritime
- › transport routier et ferroviaire
- › groupage et réexpédition d'envois en provenance des États-Unis et d'ailleurs

02 *Dédouanement*

Les législations sur l'importation et l'exportation sont complexes et rigoureuses, en plus d'évoluer continuellement. « Être conforme » nécessite une expertise constamment renouvelée. Les mots d'ordre : souplesse et rigueur.

Comment nous pouvons vous aider :

- › nous vous assistons dans la préparation des formulaires gouvernementaux
- › nous assurons le suivi auprès de l'ADRC (Agence de douanes et du revenu du Canada)
- › nous facilitons l'acquiescement des droits et taxes aux douanes

Nos services :

- › classification et réclamation douanière
- › formulaires de douanes canadiennes et documentation d'exportation
- › dédouanement rapide à tous les ports d'entrée et à la frontière américaine
- › *drawbacks* (remboursements des droits des douanes)
- › droits provisoires, droits antidumping et droits compensateurs
- › gestion de la TPS pour les compagnies non résidentes

03 *Entreposage*

Étape transitoire dans le processus transactionnel international, l'entreposage à court ou moyen terme vous est offert grâce à notre réseau international qui vous garantit un accès à des espaces sécuritaires et adaptés, ici et un peu partout dans le monde.

Comment nous pouvons vous aider :

- › nous détenons des entrepôts dans la région de Montréal et avons accès à un réseau international d'entreposage
- › nous recherchons les endroits les plus appropriés selon les besoins spécifiques de vos opérations d'affaires
- › nous gérons vos inventaires, au besoin

Nos services :

- › déchargement et chargement des inventaires
- › palettisation de la marchandise
- › logistique globale de l'inventaire
- › entreposage sous douanes

04 *Distribution*

Choisir H. Kennedy comme partenaire, c'est pouvoir compter sur un département d'expédition complet... seulement lorsque vous en avez besoin. Les petites et les grandes organisations peuvent donc s'appuyer sur notre solide expertise en gestion de la distribution de marchandises.

Comment nous pouvons vous aider :

- › nous prenons directement en charge la distribution, comme si vous étiez sur place
- › nous gérons vos inventaires avec précaution et efficacité
- › nous dénichons les meilleures ressources disponibles partout dans le monde

Nos services :

- › contrôle des inventaires
- › emballage
- › échantillonnage
- › préparation et livraison

05 *Financement*

L'acquittement des droits de douanes et des taxes représente souvent des montants considérables pour nos clients. C'est pourquoi nous offrons des conditions et des modes de paiement variés et accommodants.

Comment nous pouvons vous aider :

- › nous finançons les transactions lors du passage aux douanes
- › nous vous accommodons grâce à notre souplesse dans les modes de paiement
- › nous vous assistons dans les procédures gouvernementales
- › nous disposons d'un vaste réseau de contacts auprès des instances gouvernementales

Nos services :

- › marge de crédit auprès de H. Kennedy
- › paiement par Visa et MasterCard
- › cautionnement directement à l'ADRC
- › lettre de TPS

06 *Assurances*

En matière d'assurances, les standards canadiens sont souvent en deçà des besoins réels des importateurs et des exportateurs. Il n'est pas rare de voir des marchandises sous-évaluées ou carrément pas assurées. En cas de pépins, les pertes peuvent être énormes. Prenez d'abord conseil auprès de nos agents.

Comment nous pouvons vous aider :

- › nous offrons des services à la carte ou forfaitaires, selon les besoins évalués
- › nous bénéficions de partenariats auprès d'un réseau d'assureurs reconnus
- › nous négocions les tarifs et effectuons le suivi avec l'assureur, tout au long de la transaction

Nos services :

- › assurance du transport
- › assurance de l'entreposage
- › assurance de la distribution



Ressources stratégiques
en commerce international

61, boul. de la Seigneurie Est
Blainville (Québec)
J7C 4M9 Canada

📞 450.979.9090
☎ 450.979.0433
📞 1.877.849.1782

Ligne conseil H. Kennedy
1.866.3-KENNEDY

www.h-kennedy.com

info@h-kennedy.com

H. Kennedy est membre des associations suivantes :



Association Canadienne des
Importateurs et Exportateurs Inc.
L'abolition des entraves au commerce international!

SCCD
SOCIÉTÉ CANADIENNE
DES COURTIERS EN DOUANE